Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa

N° 13681*03

PROCÉDURE DES CALAMITÉS AGRICOLES - DEMANDE D'INDEMNISATION DES PERTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Le régime des calamités agricoles a pour but d'indemniser des pertes de récolte et/ou des pertes de fonds que vous auriez subies lors d'événements météorologiques contre lesquels vous n'auriez pu protéger vos productions.

Articles L361-1 à 8 et D361-1 à D361-42 du Code rural et de la pêche maritime

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information.

Veuillez transmettre l'original à la Direction départementale des territoires de la Nièvre et veuillez en conserver un exemplaire.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 11 FÉVRIER 2021

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| N° PACAGE :|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale : _____

Statut juridique de l'exploitation : _____
(Exploitation individuelle, GAEC, EARL, SCEA, SARL, SA)
Pour les GAEC , veuillez préciser le nombres d'associés : _____

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| ; |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Fixe *Mobile*

Mél : _____

COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE

Joindre un RIB-IBAN ou inscrire ci-après les coordonnées de votre compte bancaire

|__|__|__|__|| __|__|__|__||__|__|__|__||__|__|__|__||__|__|__|__||__|__|__|__||__|__|__|__||__|__|__|__||__|__|__|__|
IBAN - Identifiant international de compte bancaire

|__|__|__|__||__|__||__|__||__|__|__|
BIC - Code d'identification de la banque

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION

Commune principale de localisation de vos pertes (si différente de vos coordonnées) :

Code postal :|__|__|__|__|__| Commune : _____

SAU

SAU totale : _____ ha *(exemple : 12,04 ha)*

Si une partie de votre SAU est située sur d'autre(s) département(s), veuillez l'indiquer dans le tableau ci-dessous :

Surface (ha)	Département

LES PRODUCTIONS ANIMALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte apiculture)

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION EN EFFECTIFS

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX	EFFECTIFS PERMANENTS (présents à la date du sinistre)	EFFECTIFS VENDUS (hors réforme) **l'année précédente** (année 20____)
Ex1	*Bovins de 1 à 2 ans*	*26*	

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION PARTICULIÈRE (APICULTURE)

Eléments (m², kg, ...) de vos élevages avec une saisie particulière effectuée par catégories d'animaux (exemple: pisciculture) ou production (exemple : miel)

CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX EN PRODUCTION	ÉLÉMENTS DÉCLARES PERMANENTS (présents à la date du sinistre)	UNITÉ
91215	*Apiculture : ruches sédentaires*	***70 (minimum)***	*Ruches*

(*) Les pertes sur animaux sont à déclarer dans l'annexe pertes de fonds - Élevage

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION
Maraîchage – plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) - arboriculture
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

CULTURE EN PRODUCTION

Utilisation des surfaces de votre exploitation durant l'année du sinistre (20____)

Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
Ex3	*Avoine de printemps*	*12*	*45*	*09*					

(*) Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

PERTES DE RÉCOLTE

Veuillez remplir les annexes concernant les déclarations de récolte des cultures ayant subi des dommages :
Annexe 1 : Déclaration des pertes de récoltes maraîchage, plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) et arboriculture
Annexe 2 : Déclaration des pertes de récoltes apiculture

PERTES DE FONDS

Veuillez remplir les annexes relatives à la ou les pertes de fonds :
Annexe A : Déclaration des pertes de fonds sur prairies
Annexe B : Déclaration des pertes de fonds sur sapins de noël
Annexe C : Déclaration des pertes de fonds sur pépinières forestières

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

(cf Notice Cerfa n° 51274*03 pour plus de précisions)

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé (cerfa n°13681*03)	Obligatoire	☐
Annexe déclaration des pertes de récoltes en quantité et /ou des pertes de fonds	Obligatoire en fonction du type de perte	☐
Attestation(s) d'assurance par compagnie (cerfa n°13951*02)	Obligatoire	☐
Relevé d'identité bancaire	Obligatoire	☐
Pour les pertes de récoltes : justificatifs de vente/d'achat, extraits des comptes de résultat des 5 dernières années, carnet de récolte sur les 5 dernières années (pour l'apiculture) et déclarations de ruchers 2018 et 2019	Obligatoire	☐
Pour les pertes de fonds : justificatifs d'achat de semences/plants, factures acquittées des travaux divers, de resemis et sursemis et/ou attestation sur l'honneur de la remise en état des sols effectuée par l'exploitant lui-même. Pour les **pertes de fonds sur prairies**, factures acquittées pour lesquelles **les commandes ont été effectuées entre septembre 2019 et juin 2020**.	Obligatoire	☐
Attestation sur l'honneur que les moyens de lutte ont été inopérants (**pour les pertes de récoltes maraîchage, PPAM et arboriculture**).	Obligatoire	☐

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- **certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;**
- **certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.**

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

☐**à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;**
☐**à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;**
☐**en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamité agricoles.**

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__| ***Signature***

(*) Veuillez cocher les mentions utiles

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINITRE : _____ DATE DE RÉCEPTION : |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|